L'Herbier tricolore de Bory de Saint-Vincent,

par M. Paul Biers.

Bory de Saint-Vincent, naturaliste, explorateur et surtout infatigable collecteur d'échantillons botaniques, qu'on trouve dispersés dans les différents herbiers du Muséum, a vu se former autour de son nom de bien surprenantes légendes. On a dit que la plupart d'entre elles n'étaient que des histoires de Gascon. Une de ces légendes, pourtant, qui a trait à une particularité de l'herbier de Bory, nous paraît devoir prendre, aujourd'hui, un véritable caractère historique.

M. Philippe Lauzun, qui s'est livré à de minutieuses recherches sur Bory, en publiant sa correspondance[1], écrit (p. 50) : «Comme celui de Bosc et des botanistes libéraux de la Restauration, l'herbier de Bory était en trois couleurs. La plante était disposée sur une feuille de papier blanc, disposée elle-même sur une feuille simple rouge, le tout placé dans une feuille double de couleur bleue!» Et il ajoute, à titre de référence : «Note fournie par M. Paul Hariot, préparateur au Muséum.»

M. C. Sauvageau, l'éminent algologue, dans une étude publiée à propos de la Correspondance de Bory[2], ainsi que M. Alfred Lacroix, Secrétaire perpétuel de l'Institut, dans son éloge de Bory de Saint-Vincent[3], lu à la séance publique de l'Académie des Sciences en 1916, ont rappelé cette anecdote. M. A. Lacroix dit (p. 32) : «Dans son herbier, il affichait ses sympathies politiques; sous la Restauration, alors qu'à Sainte-Pélagie il classait ses plantes, ne pouvant plus arborer la cocarde tricolore pour narguer les Bourbons, il fixait ses herbiers sur une feuille de papier blanc, collée sur un fond rouge et enveloppée dans une chemise bleue.» M. A. Lacroix complète par la note 50 (p. 32)-p. 73 : « Cette indication a été donnée par M. Sauvageau, d'après des renseignements dus à Bornet et à M. Hariot. Cette disposition singulière n'a pas été conservée dans l'herbier de Bory, actuellement au Muséum. »

[1] Correspondance de Bory de Saint-Vincent, publiée et annotée par Philippe Lauzun. Agen, maison d'édition et imprimerie moderne, 1908, in-8°, 358 pages.

[2] Camille Sauvageau, Bory de Saint-Vincent, d'après sa correspondance publiée par M. Lauzun (*Journal de Botanique*, 2e série, t. I, 1908, p. 198-222).

[3] Notice historique sur Bory de Saint-Vincent, membre libre de l'Académie, lue dans la séance publique annuelle du 18 décembre 1916, par M. Alfred Lacroix, Secrétaire perpétuel. Paris, 1916.

Un doute persistait donc au sujet de cet herbier tricolore. J'ai eu la chance de mettre la main sur certains documents qui me permettent d'être plus affirmatif.

Après le décès de M. Bornet, Mme Bornet a fait remettre au Laboratoire de Cryptogamie divers papiers, résidus de l'herbier offert par son mari en 1910; il s'est trouvé, dans le lot remis par Mme Bornet, un cahier singulier qui mérite une courte description. Ce cahier, que recouvre un léger cartonnage, se compose de 50 feuillets. Les premières feuilles de ce cahier sont bleues, celles qui suivent blanches, les dernières rouges; cela nous donne sur la tranche les trois couleurs de notre drapeau, disposées dans l'ordre convenu.

Est-ce là un des cahiers de Bory? C'est fort vraisemblable. Disons toutefois qu'il ne porte ni le nom, ni la signature de Bory; il ne présente aucun signe qui puisse l'authentifier. Nous restons, sur ce point, réduit aux conjectures.

Remarquons cependant que certaines feuilles de ce cahier portent des impressions d'Algues. On sait le soin avec lequel Bornet conservait toutes les choses qui touchent à la botanique. Il avait acquis, conjointement avec Thuret, non seulement tout l'herbier d'Algues de Bory, mais encore des papiers divers et sa correspondance qui, dans le riche collections d'autographes Thuret-Bornet, forme un fonds précieux pour les botanistes[1]: il nous est permis d'en déduire que ce cahier a été conservé par Bornet comme un objet de curiosité, comme un document significatif sur Bory.

Dans l'ensemble des papiers parvenus au laboratoire de Cryptogamie, en même temps que le cahier aux trois couleurs, se trouvait un lot de chemises bleues, dans lesquelles des feuilles rouges, simples, étaient placées. Nous avions pensé, sans en avoir la preuve certaine, que ces chemises pouvaient appartenir à l'herbier de Bory. Cette preuve nous a été fournie lorsque, en intercalant des champignons dans l'Herbier général du Muséum, nous avons mis la main sur un échantillon de Bory, épinglé sur une feuille rouge. La feuille est identique à celle qui était restée associée aux chemises bleues; et le tout réuni forme bien chemise bleue, feuille rouge, support blanc de l'échantillon, les trois couleurs symboliques.

En confrontant ces chemises et ces feuilles rouges avec le cahier dont nous avons parlé plus haut, on constate aisément que les papiers sont semblables comme grain et comme coloration. La preuve qu'ils ont appartenu à Bory ayant été rendue évidente pour les papiers détachés, elle semble par cela même presque faite également pour le cahier, qui n'a pu être confectionné qu'avec les papiers utilisés par Bory pour son herbier.

Les herbiers aux trois couleurs qu'on a attribués à Bosc et à d'autres

[1] Cette collection été donnée au Laboratoire de Cryptogamie avec l'herbier Thuret-Bornet.

naturalistes exilés sous la Restauration étaient, a-t-on dit, un mode de protestation tacite contre le rétablissement par la royauté du drapeau blanc, aux dépens du drapeau tricolore révolutionnaire et napoléonien. La note manuscrite écrite de la main de Bory et signée par lui sur l'échantillon de Champignon épinglé à la feuille rouge (il s'agit d'un *Phallus*) porte : «Du bois de la Cambe, aux environs de Bruxelles où son odeur me le fit découvrir. Été de 1819. Le dernier de l'exil.» L'herbier tricolore de Bory, que nous avons sous les yeux, évoque donc, aussi bien par sa date que par sa couleur, avec les souvenirs d'un temps plus glorieux, le regret de la liberté perdue.

Ces constatations matérielles une fois faites, il est facile de comprendre comment Bornet, possesseur après Thuret des papiers de Bory, a pu transmettre à Hariot, qui en avait fait part ensuite à M. Ph. Lauzun, les renseignements qui ont intrigué les biographes de Bory. Malgré toute l'autorité qui s'attachait justement au nom de Bornet, ceux-ci ne pouvaient souscrire sans preuve à cette légende qui, s'ajoutant à tant d'autres fantaisistes récits, mettait un doute de plus à la renommée, par certains côtés contestable, de Bory.

L'herbier tricolore de Bory n'est donc pas une légende; ce n'était pas une vulgaire gasconnade ; c'est, en réalité, une chose sensible, tangible et douloureuse. Il reste pour nous, qui en avons les fragments sous les yeux, comme le témoignage d'une protestation sincère, émouvante, singulière assurément et qui nous paraît, à distance, bien anodine.